



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**LE RÉSEAU POINT-JUSTICE
DANS LES HAUTS-DE-SEINE**

Annuaire



point-justice
Hauts-de-Seine

**Conseil Départemental
de l'Accès au Droit des Hauts-de-Seine**

DÉCEMBRE 2024



Notre département, caractérisé par de fortes spécificités socio-économiques, mais aussi par une diversité moins évidente de prime abord, à l'origine de besoins particuliers, dispose d'un maillage territorial riche et dense en matière d'accès au droit, grâce aux 16 Point-justice (PJ) et aux 13 structures France Services (FS) irriguant les 36 communes du département. Ces dispositifs constituent un atout précieux, mais nécessitent cependant une meilleure coordination et une interopérabilité renforcée entre toutes ces structures qui, si elles assurent ce large maillage territorial, fonctionnent encore insuffisamment en réseau.

C'est par conséquent avec une grande satisfaction que je vous présente le premier annuaire des professionnels de l'accès au droit, élaboré par le CDAD des Hauts-de-Seine, dont l'objectif est de favoriser l'interconnexion entre les acteurs de l'accès au droit et de promouvoir une connaissance partagée des offres disponibles.

Cet annuaire s'inscrit dans une stratégie globale qui articule politiques publiques et politiques juridictionnelles. En témoigne l'engagement du CDAD sur les axes prioritaires suivants :

- **La lutte contre les violences intrafamiliales**, avec l'instauration de permanences dispensées par des juristes et avocats spécialisés dans des lieux stratégiques, tels qu'au sein d'un bureau de La Poste à Nanterre ou de la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt, structures toutes deux labellisées France services ; l'organisation d'audiences correctionnelles délocalisées au tribunal de proximité de Boulogne-Billancourt qui sont tenues par les chefs de juridiction du tribunal judiciaire de Nanterre ;
- **L'élargissement des publics bénéficiaires**, notamment dans le cadre d'initiatives innovantes : La Journée Nationale de l'Accès au Droit (JNAD) au centre commercial Westfield de La Défense, les interventions d'avocats dans les collèges et lycées, l'intervention d'un écrivain public professionnel au centre pénitentiaire de Nanterre, les actions de sensibilisation sur les droits en milieu scolaire ou encore les dispositifs ciblant les seniors et la lutte contre l'illectronisme. Dans ce cadre, le CDAD participe activement à l'action « France Numérique Ensemble » portée conjointement par la Préfète déléguée pour l'égalité des chances, Madame Nadège Baptista, et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

En tant que président du CDAD des Hauts-de-Seine, je suis convaincu que la mise en réseau des compétences et des ressources, alliée à une meilleure connaissance mutuelle de nos missions respectives, permettra de renforcer la qualité et l'accessibilité au service public de la justice. Ce premier annuaire dédié aux professionnels de l'accès au droit constitue une base solide pour consolider cette coopération entre Point-justice et France services, et répondre, ensemble, aux attentes légitimes de nos concitoyens.

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour son engagement et sa contribution à cet objectif commun.

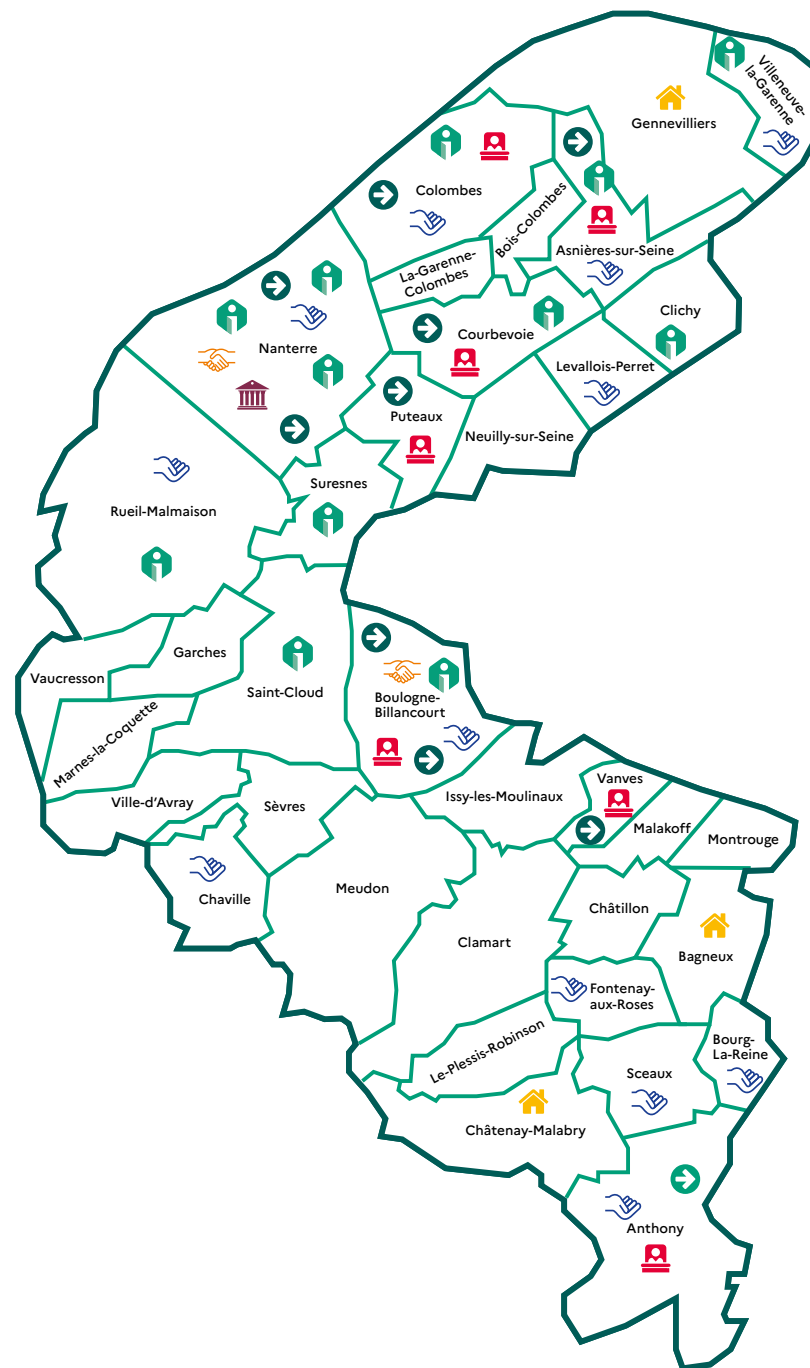
**Le Président du CDAD des Hauts-de-Seine,
Président du tribunal judiciaire de Nanterre
Benjamin Deparis**

Coordonnées des structures

- 
-  Point-Justice
 -  Maison de la Justice et du droit
 -  France-Services
 -  Tribunal judiciaire
 -  Tribunal de proximité (TProx)
 -  Conseil de Prud'hommes (CHP)
 -  Service d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ)

L'aide à l'accès au droit consiste à offrir dans des lieux accessibles à tous, des services d'information sur les droits et devoirs des personnes. Ces lieux permettent à tous les usagers, quels que soient leur âge, domicile, sexe, niveau de revenu, nationalité, de connaître leurs droits et obligations et de pouvoir les mettre en œuvre.

Les structures sont des espaces neutres, gratuits, confidentiels et de proximité. Cet annuaire recense l'ensemble des permanences proposées par les différentes structures du réseau de l'accès au droit ainsi que les permanenciers qui y interviennent : professionnels du droit, acteurs institutionnels ou associations. Une présentation des France services ainsi que leur localisation sur l'ensemble du département est faite également.



Plus d'informations sur notre site : <https://www.cdad-hautsdeseine.justice.fr/>

Les Maisons de la Justice et du Droit

Les maisons de la justice et du droit (MJD) sont des structures judiciaires de proximité qui traitent de la petite délinquance, encouragent le développement des modes amiables de règlement des différends, concourent à l'accès au droit et favorisent l'aide aux victimes. Les maisons de la justice et du droit (MJD) proposent des services d'information sur les droits et procédures, d'orientation vers les professionnels compétents et d'accompagnement juridique.

BAGNEUX - LES BLAGIS

7 impasse Edouard Branly
92 220 Bagneux
☎ 01 46 64 14 14
✉ mjd.blagis@orange.fr

Compétente pour :
**BAGNEUX, BOURG-LA-REINE,
FONTENAY-AUX-ROSES, SCEAUX**

CHÂTENAY-MALABRY

1 rue Francis Pressencé
92 290 Châtenay-Malabry
☎ 01 46 32 76 12
✉ maison-justice@wanadoo.fr

GENNEVILLIERS

19 avenue Lucette Mazalaigue
92 230 Gennevilliers
☎ 01 47 99 06 56



Les Point-Justice

Les point-justice sont des structures d'accueil et d'information qui facilitent l'accès au droit pour tous les citoyens. Ils offrent des renseignements sur les droits et obligations, des conseils juridiques, et une assistance pour les démarches juridiques. Ces services sont fournis par des agents d'accueil, des professionnels du droit et des associations spécialisées. Les point-justice couvrent divers domaines du droit et aident à comprendre les procédures judiciaires.



ASNIÈRES-SUR-SEINE ESPACE LUCIE AUBRAC

45 rue Henri Poincaré
92 600 Asnières-sur-Seine
☎ 01 41 11 68 15
✉ pad@mairieasnieres.fr

BOULOGNE-BILLANCOURT

35 rue Paul Bert
92 100 Boulogne-Billancourt
☎ 01 55 18 51 00
✉ mdd@mairie-boulogne-billancourt.fr

CLICHY-LA-GARENNE

92 rue Martre
92 110 Clichy-la-Garenne
☎ 01 47 15 32 05
✉ point-justice@ville-clichy.fr

COLOMBES

Centre social culturel
Les Fossés Jean
1 rue Jules Michelet
92 700 Colombes
☎ 01 42 42 86 76
✉ infos@csc-fossesjean.com

COURBEVOIE

39 rue Victor Hugo
92 400 Courbevoie
☎ 01 71 05 74 44
✉ pad@ville-courbevoie.fr

NANTERRE CENTRE PENITENTIAIRE DE NANTERRE

133 avenue de la commune de Paris
92 114 Nanterre
☎ 01 47 29 78 14

CENTRE SOCIAL VALÉRIE MÉOT (MOSAIC)

5 résidence des Iris
92 000 Nanterre
☎ 01 46 52 59 00
✉ asso@cspn.fr

NANTERRE - TJ

2-8 rue Pablo Neruda
92 020 Nanterre
☎ 01 40 97 10 10

RUEIL-MALMAISON CCAS

2 place Jean-Jaurès
92 500 Rueil-Malmaison
☎ 01 47 32 67 67

SAINT-CLOUD MAISON DE L'AMITIÉ

18 rue des Écoles
92 210 Saint-Cloud
☎ 01 46 02 25 69
✉ contact@maisondelamitie.fr

SURESNES

7/9 rue du Mont-Valérien
92 150 Suresnes
☎ 01 41 18 37 36

VILLENEUVE-LA-GARENNE

3 mail Marie Curie
92 390 Villeneuve-la-Garenne
☎ 01 41 47 49 70

Les Services d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ)

Les services d'accueil unique du justiciable (SAUJ) centralisent l'accès à la justice, améliorent l'accueil des justiciables et servent de point d'entrée pour les procédures au sein de la juridiction, facilitant ainsi les démarches judiciaires pour les usagers. Les SAUJ ont pour mission d'offrir une information générale sur les procédures, de fournir des renseignements spécifiques sur les affaires individuelles des justiciables, et de recevoir certains actes.



TJ DE NANTERRE

179-191 avenue Joliot-Curie
92020 Nanterre cedex
☎ 01 40 97 10 10
✉ accueil.tj-nanterre@justice.fr

TPROX D'ANTONY

1 place Auguste Mounié
92160 Antony
☎ 01 55 59 01 00
✉ accueil.tprx-antony@justice.fr

TPROX D'ASNIÈRES-SUR-SEINE

112 avenue de la Redoute
92600 Asnières-sur-Seine
☎ 01 41 47 41 20
✉ accueil.tprx-asnieres@justice.fr

TPROX DE BOULOGNE-BILLANCOURT

35 rue Paul Bert
92100 Boulogne-Billancourt
☎ 01 46 03 08 17
✉ accueil.tprx-boulogne-billancourt@justice.fr

TPROX DE COLOMBES

9 rue Gabriel Péri
92700 Colombes
☎ 01 47 85 20 38
✉ accueil.tprx-colombes@justice.fr

TPROX DE COURBEVOIE

25 rue du Président Kruger
92400 Courbevoie
☎ 01 43 33 03 42
✉ accueil.tprx-courbevoie@justice.fr

TPROX DE PUTEAUX

131 rue de la République
92800 Puteaux
☎ 01 46 93 08 00
✉ accueil.tprx-puteaux@justice.fr

TPROX DE VANVES

34 rue Antoine Fratacci
92170 Vanves
☎ 01 41 90 11 11
✉ accueil.tprx-vanves@justice.fr

CPH DE BOULOGNE

7 rue Mahias
92100 Boulogne-Billancourt
☎ 01 46 99 91 20
✉ accueil.cph-boulogne-billancourt@justice.fr

CPH DE NANTERRE

2 rue Pablo Neruda
92000 Nanterre Cedex
☎ 01 40 97 16 50
✉ accueil.cph-nanterre@justice.fr

France Services

France Services est un réseau de guichets uniques qui permet aux citoyens d'accéder à des services publics à moins de 20 minutes de leur domicile. Ces espaces offrent un accès à divers services administratifs, tels que ceux liés à la santé, au travail, aux impôts, à la famille, à la retraite, au logement et à d'autres domaines. Les conseillers France Services aident les usagers à effectuer des démarches administratives en ligne, à obtenir des informations et à résoudre des problèmes administratifs.



ASNIÈRES SUR SEINE

45 rue Poincaré
92600 Asnières-sur-Seine
☎ 01 71 11 41 30
📍 maisonfranceservices
@mairieasnières.fr

BOULOGNE-BILLANCOURT

2 bis rue Damiens
92100 Boulogne-Billancourt
☎ 01 41 86 37 13
📍 pref-France-services
@hauts-de-seine.gouv.fr

BOURG-LA-REINE ESPACE JOSEPH KESSEL

105 avenue du Général Leclerc
92340 Bourg-la-Reine
☎ 01 79 71 40 70
📍 france-services@bourg-la-reine.fr

CHAVILLE

1456 avenue Roger Salengro
92370 Chaville
☎ 01 41 15 40 17
📍 franceservices@ville-chaville.fr

ANTONY

Place des Baconnets
92160 Antony
☎ 01 55 59 00 94
📍 pimmsantony@orange.fr

COLOMBES

6 place Louis Aragon
92700 Colombes
☎ 01 41 19 49 80
📍 mgaragon@mairie-colombes.fr

COLOMBES

1 rue Jules Michelet
92700 Colombes
☎ 01 41 19 48 70
📍 mmichelet@mairie-colombes.fr

FONTENAY-AUX-ROSES

34 rue des Bénards
92260 Fontenay-aux-Roses
☎ 01 41 13 21 44
📍 france.services@fontenay-aux-roses.fr

LEVALLOIS-PERRET

7 impasse Génouville
92300 Levallois-Perret
☎ 01 47 15 78 11
📍 france.services@ville-levallois.fr

NANTERRE

Chemin de l'Île
15 boulevard du Général Leclerc
92000 Nanterre
☎ 01 40 88 99 71
📍 nanterre-cheminile@france-services.gouv.fr

RUEIL MALMAISON

2 place Jean-Jaurès
92500 Rueil-Malmaison
☎ 01 71 06 10 66
📍 france.services@mairie-rueilmalmaison.fr

SCEAUX

49 rue de Bagneux
92330 Sceaux
☎ 01 71 22 44 45
📍 sceaux@france-services.gouv.fr

VILLENEUVE-LA-GARENNE

6 rue Hector-Berlioz
92390 Villeneuve-la-Garenne
☎ 07 88 59 34 90
📍 franceservices@villeneuve92.com

Les partenaires de France services :



Thématiques au sein des structures

Aide juridictionnelle

Les permanences en aide juridictionnelle permettent d'accompagner les usagers dans la formalisation de leur requête. L'aide juridictionnelle est un dispositif financier mis en place par l'État pour permettre aux personnes ayant des ressources modestes de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle des frais de justice. Ce dispositif vise à garantir l'accès à la justice pour tous, en couvrant les frais de procédure.

Pour plus de précision :
<https://www.justice.fr/simulateurs/aide-juridictionnelle>

Consommation

Les permanences en droit de la consommation portent sur toute question relative à des crédits à la consommation (personnel, renouvelable, les microcrédits, prêts étudiants...) mais aussi pour tout litige avec un professionnel (garagiste, commerçant, fournisseur d'énergie, opérateur téléphone, compagnie de transport, assureur...).

Pour plus de précision :
[Consommation | Justice.fr](#)

Démarches et formalités

Les permanences « Démarches et formalités » permettent aux usagers ou justiciables d'être accompagnés dans leurs démarches juridiques, de la rédaction de documents à la saisine en ligne de certaines procédures.

Pour plus de précision :
[Vos démarches sur Service-Public.fr | Service-Public.fr](#)

Discrimination

Les permanences portent sur toute question relative aux discriminations :

- ✓ **Respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité :** par exemple, une personne se voyant refuser le dépôt d'une plainte par les services de police.
- ✓ **Accompagnement des lanceurs d'alerte dans leurs démarches :** par exemple, un employé souhaitant dénoncer des actes de corruption au sein de son entreprise.
- ✓ **Défense des droits des usagers des services publics :** par exemple, une personne ne percevant plus ses allocations depuis plusieurs mois et ne parvenant pas à obtenir de réponse de l'administration.

✓ **Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité :** par exemple, un couple de femmes se voyant refuser la location d'un appartement.

✓ **Défense des droits de l'enfant :** par exemple, un enfant se voyant refuser l'inscription à l'école.

Pour plus de précision :
[Discrimination / harcèlement | Justice.fr](#)

Droit général

Les permanences en droit général traitent de toute question juridique qui ne relève pas des autres permanences spécialisées, ou qui concerne plusieurs domaines à la fois.

Étrangers

Les permanences en droit des étrangers ont vocation à répondre aux nombreuses interrogations liées aux droits des étrangers en France, et d'orienter les étrangers dans leurs démarches auprès des institutions françaises (première demande ou renouvellement titre de séjour, prise de rendez-vous à la Préfecture, obligation de quitter le territoire Français, regroupement familial...)



Exécution des décisions

Les permanences en exécution des décisions ont pour mission principale d'assurer l'exécution des décisions de justice, notamment en matière civile et pénale. Les usagers peuvent y trouver de l'aide pour des reconnaissances de dettes, des saisies-attributions, la signification des actes juridiques, ainsi que pour procéder aux saisies ou expulsions.

Pour plus de précision : Exécution d'une décision de justice | [Justice.fr](https://www.justice.fr)

Famille

Les permanences en droit de la famille ont pour mission d'informer sur les questions juridiques relatives au couple, telles que le mariage, le concubinage, le PACS, la séparation, la contribution aux charges du mariage et l'obligation alimentaire. Elles abordent également les problématiques de filiation, comme la garde d'enfant, l'autorité parentale et l'adoption.

Pour plus de précision : Famille | [Justice.fr](https://www.justice.fr)

Logement

Les permanences relatives au logement ont pour vocation de répondre aux interrogations en cas de litige entre un propriétaire et un bailleur, en cas de troubles du voisinage, de logement insalubre, de difficulté à accéder à un logement...

Pour plus de précision : Logement | [Justice.fr](https://www.justice.fr)

Modes amiables de règlement des différends : conciliation et médiation familiale

Les permanences relatives aux modes amiables de règlement des différends (MARD) permettent aux usagers de participer pleinement à la résolution de leur litige en dehors du cadre judiciaire. Ces modes amiables n'empêchent pas de saisir un juge en cas d'échec. Les structures proposent des permanences spécialisées en conciliation en matière civile (relation entre bailleurs et locataire, litiges de la consommation, entre fournisseurs et clients, et troubles du voisinage) et des permanences d'information sur la médiation familiale.

Pour plus de précision : La conciliation | [Justice.fr](https://www.justice.fr)

Pour plus de précision : La médiation familiale | [Justice.fr](https://www.justice.fr)

Pénal

Les permanences en droit pénal s'adressent à tous les justiciables, qu'ils soient auteurs ou victimes d'infractions telles que le vol, l'agression, les arnaques, ou l'usurpation d'identité. Elles offrent une aide pour comprendre les procédures judiciaires, et fournissent des informations sur les droits et obligations des parties impliquées.

Pour plus de précision : Infraction | [Justice.fr](https://www.justice.fr)

Successions

Les permanences en matière de successions sont principalement tenues par des notaires (contrat de mariage, acte de donation, vente immobilière, régime matrimonial...).

Pour plus de précision : Succession | [Justice.fr](https://www.justice.fr)

Surendettement

Les permanences relatives au surendettement offrent aux usagers confrontés à d'importantes difficultés financières pour rembourser leurs dettes, une aide dans leurs démarches. Les professionnels peuvent les aider dans la constitution de dossiers de surendettement, la gestion de leur budget ou encore les informer sur le fichage à la Banque de France, par exemple.

Pour plus de précision : Surendettement | [Justice.fr](https://www.justice.fr)

Travail (employeur privé)

Les permanences en droit du travail permettent d'obtenir des informations en cas de litige avec l'employeur (rupture de contrat, retard de salaire, procédure disciplinaire, harcèlement, création d'entreprises, procédure devant les prud'hommes...).

Pour plus de précision : Travail | [Justice.fr](https://www.justice.fr)

Tutelle/Curatelle

Les permanences en matière de tutelle et curatelle ont vocation à informer sur les régimes de protection (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, mandat de protection future...). Elles sont destinées principalement aux séniors et/ou à leur famille.

Pour plus de précision : Protection juridique (tutelle, curatelle...) | [Justice.fr](https://www.justice.fr)

Victimes

Les permanences « victimes » ont pour vocation d'informer et d'accompagner toutes les victimes d'infractions comme les agressions, les violences intra-familiales, les cambriolages, les vols ou toute autre infraction pénale.

Pour plus de précision : Victime : s'informer et se faire accompagner | [Justice.fr](https://www.justice.fr)

Violences intra-familiales

Les permanences « violences intrafamiliales » sont spécialisées aux problématiques des violences conjugales et familiales (violences sexuelles, morales ou physiques...).

Pour plus de précision : Violences conjugales | [Justice.fr](https://www.justice.fr)

Pour plus de précision : L'ordonnance de protection | [Justice.fr](https://www.justice.fr)

Permanences par thématiques

Aide juridictionnelle

MJD DES BLAGIS

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

Jeudi | 9h-12h et 14h-17h

PJ DE COURBEVOIE

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

Mardi | 10h-12h et 14h30-17h30

Mercredi | 9h-12h30

Jeudi | 14h-17h

Vendredi | 14h30-16h30

PJ DE NANTERRE (TJ)

ASSOCIATION

Sans rendez-vous

Mardi | 9h30-12h30

Jeudi | 9h30-12h30

PJ DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

Mardi | 9h-13h et 13h-16h

Jeudi | 9h-12h et 14h-16h

Consommation

MJD DE CHATENAY-MALABRY

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e, 2^e, 3^e et 4^e vendredi du mois | 14h-17h00

PJ DE BOULOGNE-BILLANCOURT

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

2^e jeudi du mois | 18h-20h
4^e samedi du mois | 9h-11h

AVOCAT

Sur rendez-vous

1^e jeudi du mois | 18h-20h

PJ DE COURBEVOIE

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

3^e mardi du mois | 9h30-12h30

AVOCAT

Sur rendez-vous

3^e vendredi du mois | 10h-12h30

Sur rendez-vous (téléphonique)

1 samedi sur 2 | 10h-12h

PJ DE RUEIL-MALMAISON

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e vendredi du mois | 14h00-17h00

PJ DE SAINT-CLOUD

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e et 3^e lundi du mois | 14h00-16h00

PJ DE SURESNES

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e et 3^e samedi du mois | 09h00- 12h00

MJD DE GENNEVILLIERS

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

Lundi | 13h45-17h

PJ ASNIERES

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

1^e, 2^e, 3^e et 4^e lundi du mois | 14h-17h30
1^e, 2^e, 3^e et 4^e mardi du mois | 14h-17h30

PJ DE BOULOGNE-BILLANCOURT

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

1^e mardi du mois | 9h-13h
1^e mercredi du mois | 14h-17h
1^e jeudi du mois | 9h-13h et 14h-19h

PJ DE CLICHY

ASSOCIATION

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

2 mercredis par moi | 10h00-12h00

PJ DE COLOMBES

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

Lundi | 9h30-12h et 16h30-18h30
Mardi | 9h30-12h et de 14h-18h
Mercredi | 9h30-11h30
Vendredi | 14h-17h

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Lundi | 9h30-12h et 16h-18h
Mardi | 16h-18h
Vendredi | 9h30-12h et 13h30-16h

PJ DE COURBEVOIE

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

Mardi | 10h-12h30 et 14h-17h30
Mercredi | 9h30-12h30
Jeudi | 14h30-17h30
Vendredi | 14h30-16h30

PJ DE NANTERRE (TJ)

ASSOCIATION

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

Mercredi | 9h30-12h30

AIDE AUX DÉMARCHES SUR INTERNET

Sans rendez-vous

Vendredi | 14h-17h

PJ DE RUEIL-MALMAISON

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

Lundi | 9h-11h30 et 14h-16h
Mardi | 9h-11h
Jeudi | 9h-11h30

PJ DE SAINT-CLOUD

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

Mardi | 9h00-12h00

AIDE AUX DÉMARCHES SUR INTERNET

Sur rendez-vous

Lundi après-midi
Mardi après-midi
Mercredi matin
Jeudi après-midi
Vendredi après-midi
Samedi matin

PJ DE SURESNES

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

Mardi | 9h15-12h45
Jeudi | 9h30-13h30
Vendredi | 9h-12h30 et 13h30-17h00
1, 2, 4 et 5^e samedi du mois | 9h-12h

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

2^e mardi du mois | 13h30-17h30

PJ DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

Mardi | 9h-13h et 13h-16h
Jeudi | 9h-12h et 14h-16h

Démarches et formalités

MJD DES BLAGIS

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

Jeudi | 9h-12h et 14h-17h

MÉDIATEUR NUMÉRIQUE

Sur rendez-vous

Mercredi | 9h-12h

MJD DE CHATENAY-MALABRY

ÉCRIVAINS PUBLICS

Sur rendez-vous

1^e, 2^e, 3^e et 4^e lundi du mois | 13h30-15h45
1^e, 2^e, 3^e et 4^e vendredi du mois | 13h30-17h00

Discrimination

MJD DES BLAGIS

DÉFENSEUR DES DROITS

Sur rendez-vous

Jeudi | 9h45-12h45 et 14h-17h

MJD DE CHATENAY-MALABRY

DÉFENSEUR DES DROITS

Sans rendez-vous

1^e, 2^e, 3^e et 4^e lundi du mois | 10h00-14h30

1^e, 2^e, 3^e et 4^e mardi du mois | 10h-14h30

MJD DE GENNEVILLIERS

DÉFENSEUR DES DROITS

Sur rendez-vous

Mercredi | 9h-11h30 et 13h-15h30

PJ ASNIERES

DÉFENSEUR DES DROITS

Sur rendez-vous Mardi | 9h-12h

PJ DE BOULOGNE-BILLANCOURT

DÉFENSEUR DES DROITS

Sur rendez-vous

Lundi | 9h-13h et 14h-17h

Jeudi | 9h-13h et 14h-17h

PJ CLICHY

DÉFENSEUR DES DROITS

Sur rendez-vous Mercredi | 10h-13h

PJ DE COURBEVOIE

DÉFENSEUR DES DROITS

Sur rendez-vous Mercredi | 10h30-16h

PJ DE NANTERRE (TJ)

DÉFENSEUR DES DROITS

Sans rendez-vous

2^e mercredi du mois | 14h-17h

PJ DE SAINT-CLOUD

DÉFENSEUR DES DROITS

Sur rendez-vous Lundi | 9h-12h

PJ DE SURESNES

DÉFENSEUR DES DROITS

Sur rendez-vous Jeudi | 10h-16h

Droit général

MJD DES BLAGIS

AVOCAT

Sur rendez-vous Mardi | 15h-17h

MJD CHATENAY-MALABRY

AVOCAT

Sur rendez-vous

1^e, 2^e, 3^e et 4^e vendredi du mois |

14h-17h

MJD GENNEVILLIERS

AVOCAT

Sur rendez-vous

3 mercredis par mois | 15h-16h30

PJ ASNIERES

JURISTE

Sur rendez-vous

1^e, 2^e et 3^e lundi du mois | 13h30-17h30

PJ DE BOULOGNE-BILLANCOURT

AVOCAT

Sur rendez-vous

Jeudi | 18h30-20h

Vendredi | 16h30-17h30

Samedi | 9h30-11h

JURISTE

Sur rendez-vous

Lundi | 9h-13h et 14h-17h

Mardi | 9h-13h et 14h-17h

Mercredi | 9h-13h

Jeudi | 9h-13h et 14h-17h

Vendredi | 9h-13h et 14h-17h

PJ DE CLICHY

AVOCAT

Sur rendez-vous

Mardi | 17h-19h

PJ DE COLOMBES

AVOCAT

Sur rendez-vous

Mardi | 14h-17h

JURISTE

Sur rendez-vous

Jeudi | 9h30-12h30 et 13h30-18h30

PJ DE COURBEVOIE

AVOCAT

Sur rendez-vous

Mardi | 14h40-17h

Vendredi | 14h40-17h

3^e vendredi du mois | 10h-12h

Sur rendez-vous téléphonique

1 samedi sur 2 | 10h-12h

PJ DE NANTERRE (TJ)

ASSOCIATION

Sans rendez-vous Lundi | 14h-17h

Vendredi | 9h30-12h30

AVOCAT

Sur rendez-vous Jeudi | 14h-17h

PJ DE SURESNES

AVOCAT

Sur rendez-vous

1^e et 3^e lundi du mois | 13h30-16h30

Samedi | 09h15-11h45

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Vendredi | 9h30-12h30

Sur rendez-vous téléphonique

Jeudi | 14h-17h

PJ DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

AVOCAT

Sur rendez-vous

1^e, 2^e, 3^e et 4^e mercredi du mois |

10h00-12h00

Étrangers

MJD DES BLAGIS

ASSOCIATION

Sur rendez-vous Mardi | 9h-12h

MJD DE CHATENAY-MALABRY

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e, 2^e, 3^e et 4^e jeudi du mois |
13h30-17h00

MJD DE GENNEVILLIERS

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Mardi | 9h30-11h45 et 14h-17h
1 lundi sur 2 | 9h-12h et 13h30-16h

PJ ASNIERES

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1 vendredi sur 2 | 09h00-16h30

PJ DE BOULOGNE-BILLANCOURT

AVOCAT

Sur rendez-vous

1^{er} jeudi du mois | 18h30-20h00

PJ DE COLOMBES

JURISTE

Sur rendez-vous Jeudi | 14h-16h

ASSOCIATION

Sur rendez-vous Jeudi | 13h30-18h

PJ DE COURBEVOIE

AVOCAT

Sur rendez-vous

Mardi | 14h40-17h
Vendredi | 14h40-17h
3^e vendredi du mois | 10h-12h
Sur rendez-vous téléphonique
1 samedi sur 2 | 10h-12h

ASSOCIATION

Sur rendez-vous Mercredi | 9h30-12h30

PJ DE NANTERRE (MOAIC)

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Jeudi | 9h30-12h et 14h-17h

PJ DE NANTERRE (TJ)

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Vendredi | 9h-13h et 14h-17h

PJ DE SURESNES

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e, 2^e et 3^e mardi du mois | 9h30-12h30

PJ DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1 mercredi sur 2 | 9h30-13h
et 14h-17h30

Famille

MJD DES BLAGIS

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Mardi | 14h-17h (Bagneux)
Jeudi | 9h-12h (Fontenay-Aux-Roses)

MJD DE CHATENAY-MALABRY

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e, 2^e, 3^e et 4^e lundi du mois |
9h30-12h30 et 13h30-16h30

MJD DE GENNEVILLIERS

ASSOCIATION

Sur rendez-vous Vendredi | 13h-15h15

PJ ASNIERES

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e, 2^e, 3^e et 4^e vendredi du mois |
9h-12h

PJ DE BOULOGNE-BILLANCOURT

AVOCAT

Sur rendez-vous Jeudi | 18h30-20h

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Lundi | 9h-13h et 14h-17h
Mardi | 9h-13h et 14h-17h
Mercredi | 9h-13h
Jeudi | 9h-13h et 14h-17h
Vendredi | 9h-13h et 14h-17h

PJ DE CLICHY

ASSOCIATION

Sur rendez-vous Lundi | 14h-17h30

PJ DE COLOMBES

AVOCAT

Sur rendez-vous

Mardi | 14h-17h

PJ DE COURBEVOIE

AVOCAT

Sur rendez-vous

Mardi | 14h40-17h
Vendredi | 14h40-17h
3 premiers mercredis du mois |
14h30-17h30

ASSOCIATION

Sur rendez-vous Jeudi | 14h-17h30

PJ DE NANTERRE (MOAIC)

ASSOCIATION

Sur rendez-vous Lundi | 14h-17h

PJ DE RUEIL-MALMAISON

AVOCAT

Sur rendez-vous

1^e et 3^e mercredi du mois | 9h30-11h30
1^e vendredi du mois | 16h-17h

PJ DE SAINT-CLOUD

JURISTE

Sur rendez-vous

Lundi | 9h-12h
Mardi | 9h-12h
Mercredi | 9h-12h

PJ DE SURESNES

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e et 3^e lundi du mois | 9h30-12h30

PJ DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

ASSOCIATION

Sur rendez-vous Lundi | 9h30-12h30

Exécution des décisions

PJ SURESNES

COMMISSAIRE DE JUSTICE

Sur rendez-vous téléphonique

2^e lundi du mois | 12h00 à 14h00

Logement

MJD DES BLAGIS

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Jeudi | 9h30-12h30 et 14h-16h30

MJD DE CHATENAY-MALABRY

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

4^e mardi du mois | 9h15-12h30
et 14h-17h

MJD DE GENNEVILLIERS

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Lundi | 9h30-11h30 et 13h30-16h

PJ ASNIERES

ASSOCIATION

Sur rendez-vous physique/ téléphonique

1^e mardi du mois | 9h à 12h
3^e mardi du mois | 9h-16h30

PJ DE BOULOGNE-BILLANCOURT

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Lundi | 9h-13h et 14h-17h
Mardi | 9h-13h et 14h-17h

AVOCAT

Sur rendez-vous

Jeudi | 18h30-20h

PJ DE CLICHY

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e jeudi du mois | 14h-17h30
3^e vendredi du mois | 9h30-12h30

PJ DE COLOMBES

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

2^e et 4^e lundi du mois | 13h30-15h30

PJ DE COURBEVOIE

AVOCAT

Sur rendez-vous

3^e vendredi du mois | 10h-12h
Sur rendez-vous téléphonique
1 samedi sur 2 | 0h-12h

ASSOCIATION

1^{er} lundi du mois | 14h-16h30

PJ DE NANTERRE (TJ)

ASSOCIATION

Sans rendez-vous

4^e mercredi du mois | 14h-17h

PJ DE NANTERRE (MOAIC)

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Mardi | 14h-17h

PJ DE RUEIL-MALMAISON

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

3 fois par mois, Mardi | 14h-16h30

PJ DE SURESNES

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e et 3^e jeudi du mois | 9h- 12h30

PJ DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

2^e et 4^e mardi du mois | 9h-12h

Pénal

MJD DES BLAGIS

DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Sur convocation

SPIP

Sur convocation

MJD DE CHATENAY-MALABRY

DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Sur convocation

SPIP

Sur convocation

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Sur rendez-vous

Les jours ?

MJD DE GENNEVILLIERS

DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Sur convocation

PJ DE BOULOGNE-BILLANCOURT

AVOCAT

Sur rendez-vous

1^e jeudi du mois | 18h30-20h00

SPIP

Sur rendez-vous

1^e mercredi du mois | 9h-13h
et 14h-16h

PJ DE CLICHY

DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Sur convocation

SPIP

Sur convocation

PJ DE COURBEVOIE

AVOCAT

Sur rendez-vous

3^e Vendredi | 10h-12h
1 mercredi sur 2 | 14h20-17h30

Sur rendez-vous téléphonique

1 samedi sur 2 | 10h-12h

PJ DE COLOMBES

AVOCAT

Sur rendez-vous

Mardi | 14h-17h

MARD (modes amiables de règlement des différends)

MJD DES BLAGIS

CONCILIATEURS

Sur rendez-vous Mercredi | 9h-12h

MJD DE CHATENAY-MALABRY

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e, 2^e, 3^e et 4^e vendredi | 09h30-12h30

PJ ASNIERES

CONCILIATEURS

Sur rendez-vous

1 jeudi par mois | 14h-17h

PJ DE BOULOGNE-BILLANCOURT

CONCILIATEURS

Sur rendez-vous

Mercredi | 8h30-12h30

1 mercredi sur 2 | 13h30-17h30

Jeudi | 13h30-17h30

PJ DE CLICHY

CONCILIATEURS

Sur rendez-vous ou convocation

Lundi | 9h30-13h

Mardi | 9h30-13h

PJ COURBEVOIE

CONCILIATEURS

Sur rendez-vous

Jeudi | 9h30-13h

1 mardi sur 2 | 15h-18h

1 mardi sur 2 | 9h30-12h30

ASSOCIATION MÉDIATION FAMILIALE

Sans rendez-vous

Mardi | 14h30-18h

MJD GENNEVILLIERS

CONCILIATEURS

Sur rendez-vous

Jeudi | 14h-16h

Vendredi | 13h30-17h30

PJ DE NANTERRE (TJ)

CONCILIATEURS

Sans rendez-vous

Lundi | 13h30-17h

ASSOCIATION MÉDIATION FAMILIALE

Sans rendez-vous

Lundi | 10h-13h

Mardi | 10h-13h

PJ DE RUEIL-MALMAISON

CONCILIATEURS

Sur rendez-vous

Mardi | 14h-17h

Jeudi | 14h-17h

Sur rendez-vous physique ou visio

1 mercredi par mois | 09h00-12h00

PJ DE SAINT-CLOUD

CONCILIATEURS

Sur rendez-vous

Mercredi | 14h30-16h00

PJ DE SURESNES

CONCILIATEURS

Sur rendez-vous

2^e jeudi du mois | 9h-12h

1^e et 3^e vendredi du mois | 9h-12h

Successions

MJD CHATENAU-MALABRY

NOTAIRE

Sur rendez-vous téléphonique

1^e et 2^e jeudi du mois | 9h30-12h30

PJ DE BOULOGNE-BILLANCOURT

NOTAIRE

Sur rendez-vous Vendredi | 9h-13h

PJ DE CLICHY

NOTAIRE

Sur rendez-vous

1^e mercredi du mois | 14h00-16h00

PJ DE COURBEVOIE

NOTAIRE

Sur rendez-vous

1^e et 2^e jeudi du mois | 9h30-12h30

1^e, 3^e et 5^e mercredi du mois | 9h30-

12h30

AVOCAT

Sur rendez-vous téléphonique

PJ TJ NANTERRE

NOTAIRE

Avec ou sans rendez-vous

4^e jeudi du mois | 14h-17h

PJ DE RUEIL-MALMAISON

AVOCAT

Sur rendez-vous

4^e mardi du mois | 09h00-12h00

PJ DE SURESNES

NOTAIRE

Sur rendez-vous téléphonique

1^e mercredi du mois | 11h00 à 13h00

Surendettement

MJD DES BLAGIS

ASSOCIATION

Sans rendez-vous

Jeudi | 9h-12h et 14h-16h30

MJD DE CHATENAY-MALABRY

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e et 3^e jeudi du mois | 09h30-12h30

MJD DE GENNEVILLIERS

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Mercredi | 9h45-14h

PJ ASNIERES

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

2^e et 4^e jeudi du mois
09h00 à 12h00

PJ DE BOULOGNE-BILLANCOURT

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e vendredi du mois | 9h-13h et
14h-17h

PJ DE CLICHY

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e mardi du mois | 14h-17h
3^e mardi du mois | 10h-13h et 14h-17h

PJ COLOMBES

ASSOCIATION

Sans rendez-vous

2^e et 4^e mardi du mois | 09h30-12h30

PJ DE COURBEVOIE

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e et 3^e vendredi du mois | 9h30-12h

AVOCAT

Sur rendez-vous

3^e vendredi du mois | 10h-12h

Sur rendez-vous téléphonique

1 samedi sur 2 | 10h-12h

PJ DE RUEIL-MALMAISON

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e et 3^e lundi du mois | 9h-12h

PJ DE SURESNES

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

2^e et 4^e jeudi du mois | 9h-12h30

PJ DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e et 3^e jeudi du mois | 9h-12h

Travail

MJD DES BLAGIS

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Mercredi | 13h-30 -16h30

MJD DE CHATENAY-MALABRY

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e, 2^e, 3^e et 4^e mercredi du mois |
14h-17h

MJD DE GENNEVILLIERS

AVOCAT

Sur rendez-vous

3 mercredis par mois | 15h-16h30

PJ ASNIERES

AVOCAT

1^e, 2^e, 3^e et 4^e mercredi du mois |
9h-12h

PJ DE BOULOGNE-BILLANCOURT

AVOCAT

Sur rendez-vous

Jeudi | 18h30-20h

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Lundi | 9h-13h et 14h-17h

Mardi | 9h-13h et 14h-17h

Mercredi | 9h-13h

Jeudi | 9h-13h et 14h-17h

Vendredi | 9h-13h et 14h-17h

PJ DE CLICHY

AVOCAT

Sur rendez-vous Jeudi | 17h-20h

2^e et 4^e vendredi du mois | 10h-12h

PJ DE COLOMBES

ASSOCIATION

Sur rendez-vous Jeudi | 9h30-12h

PJ DE COURBEVOIE

AVOCAT

Sur rendez-vous

Mardi | 14h40-17h

1^e, 2^e et 3^e mercredi du mois |
14h30-17h30

2^e et 4^e mercredi du mois | 14h20-17h

Vendredi | 14h40-17h

PJ DE NANTERRE (TJ)

ASSOCIATION

Sans rendez-vous

Lundi | 9h30-12h30

Mercredi | 9h30-12h30

AVOCAT

Sur rendez-vous

Jeudi | 10h-12h

PJ DE RUEIL-MALMAISON

AVOCAT

Sur rendez-vous

1 vendredi par mois | 8h30-10h30

1 vendredi sur 2 | 9h-12h

PJ DE SAINT-CLOUD

JURISTE

Sur rendez-vous

Jeudi | 13h30-16h00

PJ DE SURESNES

JURISTE

Sur rendez-vous

Jeudi | 13h30-16h30

PJ DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

AVOCAT

Sur rendez-vous

4^e vendredi du mois | 10h00-12h00

Victimes

MJD DES BLAGIS

ASSOCIATION

Sur rendez-vous (physique/
téléphonique)

Mercredi | 13h-17h
Vendredi | 10h-17h

JURISTE

Sur rendez-vous (physique/
téléphonique)

Mardi | 9h45-12h
Jeudi | 9h45-12h et 14h-16h30

MJD DE CHATENAY-MALABRY

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

1^e, 2^e, 3^e et 4^e jeudi du mois |
9h30-12h30

MJD DE GENNEVILLIERS

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Jeudi | 9h30-11h30

PJ DE COURBEVOIE

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Mercredi | 14h-17h

PJ TJ NANTERRE (BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES DU TJ)

ASSOCIATION

Sans rendez-vous

Tous les jours | 10h00-12h30
et 13h00-18h00

PJ DE SURESNES

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Lundi | 9h30-12h30
1^e et 3^e mardi du mois | 14h-17h

MJD GENNEVILLIERS

AVOCAT

Sans rendez-vous

(prendre contact avec la structure)

1 permanence par mois

JURISTE

Sans rendez-vous

(prendre contact avec la structure)

1 permanence par mois

PJ DE CLICHY

ASSOCIATION

Sur rendez-vous

Jeudi | 14h-17h

PJ DE NANTERRE (TJ)

ASSOCIATION

Sans rendez-vous

Lundi | 9h30-12h30
Mardi | 9h30-12h30
Mercredi | 9h30-12h30
Jeudi | 9h30-12h30
Vendredi | 9h30-12h30

FRANCE-SERVICES LA POSTE - NANTERRE

AVOCAT

Sans rendez-vous

2^e mardi du mois | 14h-16h

ASSOCIATION

Sans rendez-vous

Dernier mardi de chaque mois |
9h30-12h30

FRANCE SERVICES DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

AVOCAT

Sans rendez-vous

1^e jeudi du mois | 13h-15h

ASSOCIATION

Sans rendez-vous

3^e jeudi du mois | 13h-16h

FRANCE SERVICES DE RUEIL-MALMAISON

AVOCAT

Sans rendez-vous

(prendre contact avec la structure)

1 permanence par mois

JURISTE

Sans rendez-vous

(prendre contact avec la structure)

1 permanence par mois

FRANCE SERVICES DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

AVOCAT

Sans rendez-vous

(prendre contact avec la structure)

1 permanence par mois

JURISTE

Sans rendez-vous

(prendre contact avec la structure)

1 permanence par mois

Violences intra-familiales (VIF)

MJD BLAGIS

AVOCAT

Sans rendez-vous

(prendre contact avec la structure)

1 permanence par mois

JURISTE

Sans rendez-vous

(prendre contact avec la structure)

1 permanence par mois

MJD CHATENAY-MALABRY

AVOCAT

Sans rendez-vous

(prendre contact avec la structure)

1 permanence par mois

JURISTE

Sans rendez-vous

(prendre contact avec la structure)

1 permanence par mois

FRANCE-SERVICES LA POSTE - NANTERRE

AVOCAT

Sans rendez-vous

2^e mardi du mois | 14h-16h

ASSOCIATION

Sans rendez-vous

Dernier mardi de chaque mois |
9h30-12h30

